Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Abonnement: HRC

Par Anonyme69

Bonjour à tous et à toutes,

Je me permets de poster pour relater mon expérience avec HRC et essayer de trouver des solutions concrètes et rapides à mettre en place.

J'ai donc été approché par téléphone pour souscrire à cette offre qui propose plusieurs services alléchants (cashback à 35%, chèque voyage d'une valeur de 1000?, ...). Je vous mets leur adresse internet si vous voulez en savoir plus:[url=https:// anonymisation

Seulement voilà, après plusieurs mois de souscription à leur abonnement (d'un montant d'environ 100?/mois tout de même) je n'ai perçu aucun service de leur part. Je paye donc un abonnement pour absolument rien !

J'ai donc saisi le médiateur de la consommation d'HRC pour essayer de résoudre mon litige (plus de 400? de cashback non versé, montants des prélèvements incorrects (parfois jusqu'à 200?/ mois ! au lieu des 100?). Le montant total du litige s'élève à plus de 600? !

A chaque fois que j'appelle le service client, ils me demandent de remplir un formulaire que je dois envoyer par mail, car eux, par téléphone ne peuvent rien faire. Bien sûr, vous vous en doutez je n'ai toujours pas reçu de réponse à mes nombreux mails.

Je viens donc ici, essayer de trouver des solutions pour faire bouger les choses plus rapidement et faire pression sur HRC.

Toutes propositions seront les bienvenues :)
Merci à vous d'avance pour vos suggestions / remarques,
Bonne journée à tous et à toutes.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Ce système est particulièrement mal noté sur internet. Vous n'êtes donc pas seul à vous être fait arnaquer.
Et avant de souscrire vous auriez pu vous renseigner un peu : quand c'est trop beau c'est faux !

Signalez à la DGCCRF :
(en espérant qu'il dépende de la loi française... ce dont je doute fort)
[url=https://signal.conso.gouv.fr/]https://signal.conso.gouv.fr/[/url]